

# LeJournalduNet

[Lancer l'impression](#)

<http://www.journaldunet.com/economie/expliquez-moi/genealogistes-successoraux-chasseurs-d-heritiers/1-qui-sont-ils.shtml>

## Une profession très particulière

La profession de généalogiste successoral n'est soumise à aucune réglementation et est très peu structurée. Il est impossible de connaître leur nombre exact en France. Au mieux, les trois chambres professionnelles existantes parviennent à fixer une fourchette de **500 à 600 professionnels, réunis dans une centaine d'études.**

Parmi ces dernières, on compte quelques poids lourds parisiens, suffisamment puissants pour disposer de succursales en province. Exemple avec Coutot Roehrig, 27 succursales, 230 collaborateurs dans toute l'Europe et un chiffre d'affaires 2006 de 33 millions d'euros. Mais la plupart des études comptent de une à cinq personnes, et il n'est pas rare qu'elles portent le même nom de famille. Dans ce milieu très fermé, où l'on se croise en permanence dans les salles d'archives, l'épouse et la descendance sont souvent les meilleurs employés.

### Aucune formation

Comment devenir généalogiste successoral ? Il n'existe aucune formation. "Le métier s'enseigne chez les généalogistes, généralement après des études de droit et une fois devenu clerc de notaire par exemple", explique Michel Chamauret, vice-président de la Chambre des généalogistes successoraux de France. Ce généalogiste successoral depuis 30 ans vient d'engager sa fille. "Elle va faire un stage à Paris, un autre à Lille et encore d'autres ailleurs". Objectif, apprendre ces "petits trucs" qui font la différence entre un véritable professionnel et un amateur doué.



**Michel Chamauret, généalogiste successoral depuis trente ans.** Photo © DR

Copyright 2008 69-71 avenue Pierre Grenier 92517 Boulogne Billancourt Cedex, FRANCE

[Lancer l'impression](#)



# LeJournalduNet

[Lancer l'impression](#)

<http://www.journaldunet.com/economie/expliquez-moi/genealogistes-successoraux-chasseurs-d-heritiers/2-qui-les-engagent.shtml>

## Qui les engage ?

Depuis 2006, et l'une des rares lois qui fasse allusion à leur profession, les chasseurs d'héritiers ne peuvent plus se saisir d'eux même d'une succession en cours. Cela a fait disparaître **une concurrence déloyale et farouche qui a longtemps pourri la profession**, certains généalogistes peu scrupuleux se contentant de retrouver un ou deux héritiers seulement. Objectif : toucher avant leurs confrères un pourcentage de l'héritage, mode de rémunération habituel de la profession.

Désormais, les principaux prescripteurs, et de loin, sont les notaires. Chaque généalogiste successoral se doit de cultiver carnet d'adresses et bonnes relations, quitte à accepter des missions qui ne leur rapportent pas d'argent, voire leur en font perdre, pour bénéficier par la suite des affaires les plus rémunératrices.



**Chaque généalogiste cultive son carnet d'adresses pour bénéficier d'affaires rémunératrices.** Photo © Getty Images

### Notaires, promoteurs, particuliers

Les notaires font appel aux chasseurs d'héritiers dans trois cas : la recherche d'héritiers inconnus, la vérification des droits d'un légataire qui n'aurait pas fourni suffisamment de preuves de sa parenté avec le défunt, et de plus en plus la recherche d'un héritier connu mais introuvable. "Ce dernier cas représente désormais plus d'un tiers de mes dossiers", confirme Michel Chamauret, dont l'étude a pignon sur rue à Tours.

Autre commanditaire possible, le milieu immobilier. Cas typique : "un promoteur voudrait construire un lotissement mais plus personne ne sait à qui appartient le terrain. Il engage un généalogiste pour retrouver les héritiers du dernier propriétaire connu", explique Michel Chamauret.

Enfin, "toute personne qui a un intérêt direct et légitime à l'identification des héritiers ou au règlement de la succession", selon les termes de la loi votée en 2006, peut faire appel à un chasseur d'héritiers.

Copyright 2008 69-71 avenue Pierre Grenier 92517 Boulogne Billancourt Cedex, FRANCE

[Lancer l'impression](#)

# LeJournalduNet

[Lancer l'impression](#)

<http://www.journaldunet.com/economie/expliquez-moi/genealogistes-successoraux-chasseurs-d-heritiers/3-comment-travaillent-ils.shtml>

## Du rat de bibliothèque à l'enquêteur privé

Pénétrez dans une salle des archives départementales vous aurez de fortes chances d'y croiser un généalogiste successoral. Avec les registres de l'état-civil, les archives publiques de toutes sortes (recensements, registres militaires, d'hôpitaux, cadastres, actes notariés) sont la principale source d'information des chasseurs d'héritiers.

Mais contrairement à la profession, leur accès y est strictement réglementé. **La consultation de l'état-civil de moins de 100 ans nécessite une autorisation des procureurs de la République** de chaque tribunal de grande instance. Et chacun des procureurs à ses petites habitudes. Certains délivrent des autorisations de quelques jours, d'autres de plusieurs mois, d'autres ne permettent qu'une consultation par mois etc. A son cabinet, Michel Chamauret dispose d'une personne qui s'occupe presque à plein temps de veiller au renouvellement des autorisations. La profession discute avec la chancellerie depuis plus d'une dizaine d'années pour tenter de réformer ce système peu pratique.



**Etat-civil et archives publiques sont les deux premiers outils du généalogiste.**  
Photo © Getty Images

Heureusement, au-delà de 100 ans, l'accès aux archives de l'état-civil est autorisé pour tous, professionnels comme amateurs ou curieux. Ce qui n'est pas le cas des archives départementales, dont l'accès est réglementé au cas par cas par la direction des Archives de France.

### Les archives ne suffisent pas toujours

A première vue, le généalogiste successoral n'est donc qu'un rat de bibliothèque. Hélas, ou heureusement diront certains, les archives ne suffisent pas toujours à retrouver la trace des mystérieux héritiers.

Et c'est là que le généalogiste successoral mérite son surnom de chasseur d'héritiers. "Nos méthodes se rapprochent alors de celles d'un enquêteur privé, explique Michel Chamauret. Nous faisons des enquêtes de voisinage, nous recherchons des archives familiales... Ces méthodes moins classiques, c'est là que la différence se fait entre généalogistes. Chacun a ses petits trucs et ne les dévoile pas." Certains professionnels n'hésitent pas, par exemple, à parcourir les allées de cimetières pour déchiffrer les pierres tombales.

Cet exercice révèle bien sûr quelques surprises, aux héritiers comme aux proches des défunts. Ainsi de ces "deux vieilles demoiselles", deux sœurs restées célibataires qui avaient toujours vécu ensemble. Un simple talon de mandats retrouvé dans des effets personnels a mené Michel Chamauret aux cures de La Bourboule, où, dans les années

**"Chacun a ses petits trucs et ne les dévoile pas"**

40, pour la seule et unique fois de sa vie la défunte s'était rendue seule, loin de sa sœur. Elle en avait profité pour accoucher d'un enfant naturel, qui, quelques décennies plus tard, fut le seul bénéficiaire de l'héritage de sa mère. Sa tante, elle, n'avait jamais entendu parler de lui.

Copyright 2008 69-71 avenue Pierre Grenier 92517 Boulogne Billancourt Cedex, FRANCE

[Lancer l'impression](#)

# LeJournalduNet

[Lancer l'impression](#)

<http://www.journaldunet.com/economie/expliquez-moi/genealogistes-successoraux-chasseurs-d-heritiers/4-qui-les-payent.shtml>

## Une rémunération à discrétion

Les chasseurs d'héritiers sont engagés par les notaires mais pas rémunérés par eux. L'argent qu'ils touchent, c'est sur l'héritage qu'il est prélevé. A quelle hauteur ? En l'absence de réglementation officielle, c'est à la discrétion des généalogistes.

Si les chambres professionnelles veillent à ce que les pourcentages prélevés par leurs membres soient raisonnables, rien n'empêche les non affiliés de pratiquer des tarifs prohibitifs. Ainsi, **certains n'hésitent pas à prélever 50% des sommes, plus leurs frais ! Les héritiers touchent alors moins d'argent que leurs chasseurs.** Qu'est-ce qui oblige les héritiers à accepter de payer ? Tout simplement le fait que les généalogistes ne leur révèlent pas le nom de leur parent avant la signature d'un contrat.



**Les généalogistes prennent un pourcentage sur la valeur de l'héritage.**  
Photo © Getty Images

Reste que la majorité des professionnels est raisonnable et se contente de 15-20% au maximum du montant de l'héritage avant impôt. Selon les généalogistes, ce pourcentage peut intégrer les frais ou non. Tous, ou presque, appliquent une double évolution de leurs pourcentage : plus la parenté est éloignée, plus le pourcentage est élevé, plus la somme est importante, plus il est faible. **Précision, si aucun héritier n'est retrouvé, le généalogiste ne touche pas d'argent.**

### Un marché de 100 millions d'euros

En France, le marché annuel de la généalogie successorale est estimé à 100 millions d'euros. Et au final, les études affichent pour la grande majorité une belle santé, avec une rentabilité qui atteint fréquemment les 25%. Mais il est impossible de donner une moyenne : "Il y a tellement d'écart de rentabilité entre les dossiers, justifie Michel Chamauret. Un seul gros dossier peut nous faire le chiffre de l'année mais certaines années il n'y en a pas".

Le record de Michel Chamauret ? **"Il y a quelques mois, je me suis occupé d'une succession de 10 millions d'euros.** Cela a changé la vie de certains héritiers. D'autres, trop âgés, m'ont dit que j'arrivais trop tard"

A notre époque, il semble incongru que le propriétaire d'un tel patrimoine n'ait pas pensé à régler sa succession. **Pourtant, chaque année, sur 500.000 décès en France, 300.000 donnent lieu à une succession et 10.000 nécessitent l'intervention d'un généalogiste.** "Certaines personnes se croient immortelles, d'autres pensent que rédiger un testament les condamne d'avance, d'autres se disent : après moi, le déluge..."

Copyright 2008 69-71 avenue Pierre Grenier 92517 Boulogne Billancourt Cedex, FRANCE

[Lancer l'impression](#)

111